



Janvier 2023

Numéro 3

LEUGLAY

BULLETIN COMMUNAL



Dans cette édition :

LES ACTUALITES

Les commerces
Les entreprises

TRAVAUX

L'antenne téléphonique

DES PROJETS

La place Saint-Martin, une
histoire, un projet

LA MAISON DE LA FORET

Maison du Parc



Le mot du maire

Le bulletin municipal est maintenant un événement pour notre village, c'est l'occasion de faire le bilan d'une année de vie communale, avec ses joies et ses peines, ses grands moments et les détails qui font la convivialité de notre village.

Je voudrais tout d'abord avoir une pensée pour notre ami Antoine De Figueiredo qui nous a quittés le 4 juillet dernier : infatigable conseiller municipal depuis tant d'années, au service de tous, il laisse un grand vide dans notre commune.

2022 fut une année de transition, celle de moins de COVID, celle des études et des réflexions.

2023 sera l'année des réalisations et du concret.

Ainsi, comme nous nous y étions engagés dès notre élection, nous nous sommes attelés à préparer l'aménagement de la place de notre village, la place Saint Martin.

Après beaucoup de travail et de débats constructifs, le dossier est maintenant prêt, il est conforme aux souhaits émis par la population lors de la phase de concertation initiée en 2021 et il a été approuvé en conseil municipal du 12 décembre. L'opération peut être soumise aux partenaires financeurs et le dossier de consultation.

Merci à Isabelle Jounot pour le pilotage de ce dossier essentiel pour notre village et son attractivité.

Dans le domaine de la communication :

l'installation de la fibre est terminée, les travaux ont été réceptionnés et il nous a été annoncé une commercialisation pour le 15 février prochain : c'est une excellente nouvelle pour tous ceux qui utilisent internet ou qui se plaignent de débits insuffisants pour leurs activités professionnelles ou leurs loisirs.

L'antenne de téléphone mobile que nous avons obtenue grâce au programme d'effacement des zones blanches (programme new deal) est maintenant érigée en bordure du site de l'ancienne décharge communale, chemin de Dijon. Les raccordements doivent maintenant être faits pour permettre aux opérateurs de s'installer sur cette antenne avant de la mettre en service.

Ces deux derniers équipements sont de la plus haute importance pour notre village, pour l'ensemble de la population qui doit pouvoir communiquer en toute sécurité et à tout âge, c'est particulièrement vrai avec l'abandon progressif du « vieux » réseau filaire petit à petit abandonné par l'opérateur historique. Les entreprises, les particuliers, les personnes âgées, parfois dépendantes ou souffrantes seront plus en sécurité avec un réseau fiable et moderne.



En matière de tourisme, les gîtes de la gare font une nouvelle fois la preuve de leur intérêt et de leur grande qualité : l'année fut excellente et tous les visiteurs repartent conquis. Prenons conscience de la qualité de notre hébergement et de l'apport pour notre village : l'acquisition que nous venons de faire de la garde barrière de la route d'Essarois viendra compléter cet ensemble touristique unique, la réalisation du nouveau gîte se fera, en son temps, après la réalisation de la place.

Merci à Marie-Rose pour son dévouement au service de cet ensemble unique dans le Châtillonnais et à Marie-Alice pour cette présence quotidienne et le soin apporté à satisfaire nos visiteurs.

Voilà pour les réalisations les plus importantes, mais 2022, c'est aussi bien sûr la Maison du Parc national qui s'installe vraiment aux côtés de la Maison de la forêt et devient un pôle d'attraction avec son centre d'interprétation de la truffe !

C'est cette fête de l'automne dont le succès ne se dément pas et toutes nos associations qui brillent par leurs initiatives et leurs manifestations : c'est grâce à toutes et tous que notre village vit bien et offre à sa population services, divertissements, culture

Et puis il y a le travail de tous les jours, les activités de nos employés communaux, intercommunaux pour faire en sorte que la vie soit plus facile dans un cadre de vie agréable, le travail de nos enseignantes et enseignants au service des enfants et des familles pour préparer l'avenir et la vie en société et enfin notre secrétaire de mairie et d'agence postale Sylvie Brigand qui entame sa dernière année de vie professionnelle.

Enfin un grand merci à nos pompiers volontaires qui assurent une mission difficile au bénéfice de tous.

Je ne serai pas plus long, je vous laisse découvrir le travail de tous les rédacteurs de ce bulletin qui se sont donné beaucoup de mal pour vous décrire la vie et le fonctionnement de notre communauté : un grand merci à eux.

Merci à toutes et tous, merci à vous habitantes et habitants de Leuglay pour votre fidélité, votre participation et, au nom de tout le conseil municipal, je vous souhaite une très heureuse année 2023.

Frédéric Naudet



Sommaire

Liste des commissions

Des nouvelles des habitants

***Les actualités des commerces
et entreprises***

Travaux dans la commune

Les projets

La forêt communale

Fêtes et cérémonies

Les pompiers

La vie associative

Le SIVOM

L'actualité des gîtes

Le Parc national

Vie pratique

Liste des commissions communales

<u>Commissions</u>	<u>Titulaires</u>		<u>Suppléants</u>
Commission d'appel d'offres	Président:	Naudet Frédéric	Jounot Isabelle
		Dupré Lionel	Ribeiro Marie
		Pitois Michel	Defigueiredo Antoine
		Pitois Marie-Rose	
Commission commerces	Responsable:	Patriat Delphine	
		Jounot Isabelle	
		Regner Marie-Agnès	
		Pitois Marie-Rose	
Commission travaux	Responsable:	Dupré Lionel	
		Pitois Michel	
		Defigueiredo Antoine	
		Monnet Brigitte	
		Poichot Joël	Hors Conseil
Commission Fleurissement	Responsable:	Ribeiro Marie	
		Pitois Michel	
		Patriat Delphine	
		Regner Marie-Agnès	
		Spillmann Françoise	Hors Conseil
Commission Cérémonie, Jeunesse et Culture	Tout le conseil		
	Responsable:	Defigueiredo Antoine	
		Spillmann Bruno	Hors Conseil
		Spillmann Françoise	Hors Conseil
Commission Communication	Responsable:	Boulangéot Sarah	
		Patriat Delphine	
		Naudet Françoise	Hors Conseil
		Poichot Joël	Hors Conseil
		Spillmann Françoise	Hors Conseil
Commission Maison du Val d'Ource	Responsable:	Regner Marie-Agnès	
		Ribeiro Marie	
		Pitois Michel	
Commission d'Aide Sociale	Tout le conseil		
	Responsable:	Monnet Brigitte	
		Carré Christiane	Hors Conseil
		Spillmann Françoise	Hors Conseil
		Baillet Yvette	Hors Conseil
		Beneteau Catherine	Hors Conseil
Commission Tourisme	Responsable:	Pitois Marie-Rose	
		Boulangéot Sarah	
		Regner Marie-Agnès	
		Jounot Isabelle	
		Ribeiro Marie	
		Defigueiredo Antoine	
		Naudet Françoise	Hors Conseil
		Poichot Joël	Hors Conseil
Commission des Finances	Responsable:	Naudet Frédéric	
		Pitois Marie-Rose	
		Dupré Lionel	
		Jounot Isabelle	
		Pitois Michel	
Commission des bois	Responsable:	Naudet Frédéric	
		Defigueiredo Antoine	
		Dupré Lionel	
		Pitois Michel	



Des nouvelles des habitants ...

Population 2022 : 302 habitants.

En 2022, nous avons pu célébrer de belles unions. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur !

Pour les mariages :

- ROLLIN Yannick & TAILLEFER Brigitte le 15 janvier 2022
- GAIGEARD Aymeric & ROMAGNE Agathe le 9 juillet 2022

Pour les PACS:

- CANDELIER Cédric et VISPI Mélanie le 10 mai 2022

Nous avons eu également la joie d'apprendre la naissance d'heureux événements :

- JOUNOT Constant le 6 mai 2022, fils de Loïc et Isabelle JOUNOT

Nous déplorons également le départ de plusieurs habitants :

DECES 2022 :

- CARRE Raymond le 11/01/22
- PERROT Marie-Rose 15/02/22
- DE FIGUEIREDO Antoine 04/07/22
- COURCELLES Christian 17/10/22
- DE FIGUEIREDO Manuel 13/11/22

Nos commerces



LES FUMERONS

Le restaurant "Les Fumerons" a continué sa métamorphose pour accueillir ses clients dans un espace des plus moderne et chaleureux. Nous avons pu observer, au courant de cette année la réfection de la salle « côté bar » avec la mise en place de nouveaux luminaires et un aménagement avec des claustras très cosi.

Félicitations à Marie-Pierre Quenesson pour ces embellissements qui ont apporté un réel coup de jeune à cet espace convivial.

LE PROXI

Mmes Evelyne Champagne et Valérie Pitois, toujours ravies de vous accueillir dans l'épicerie du village. Vous y trouverez un large choix d'articles, produits locaux, un dépôt de pain et à noter surtout la nouveauté du côté des jeux avec la vente des tickets « Parions sport ».

De nouveaux horaires sont à noter : du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00 et le dimanche de 9h00 à 12h00.



LA CHOCOLA'TINE

Notre boulangerie nous régale tous les jours avec un large choix tant du côté de la boulangerie que de la pâtisserie. Vous pourrez y trouver des produits d'antan au côté de créations contemporaines.

Merci à Justine et Thomas et toutes les personnes qui les aident à nous accueillir toujours de manière très conviviale dans cette entreprise familiale.



Nos commerces



LES JARDINS DU COSMOS

M. Loïc Jounot, maraîcher bio propose toute l'année des légumes de saison et des plants pour vos jardins.

loic.jounot@gmail.com

RUCHER DES COTEAUX DE VALVERSET

M. Alain Cholez, apiculteur, propose son miel de Bourgogne, récolté et mis en pot par ses soins.



BOUCHERIE - COMMERCE AMBULANT

Chaque mercredi matin nous accueillons sur la place du village le camion de Madame Charles avec un grand choix de viandes et charcuteries de porc provenant de leur élevage situé à Thoires.

LE PETIT MARCHÉ

M. Kamel Sabri a quitté Leuglay pour s'installer à Recey-sur-Ource en rachetant l'ancien café de la gare.

Les actualités de nos entreprises

ENTREPRISE BORDET

Bordet est aujourd'hui un industriel de référence de la carbonisation au plan national. Sa caractéristique principale est la haute performance environnementale.

Installé à Leuglay depuis 1860, Bordet produit un charbon végétal et écologique à partir de déchets de bois issus de forêts locales et éco gérées.

Son procédé de fabrication innovant est en circuit fermé, garantissant ainsi une production zéro rejet et un rendement élevé.

Bordet est par ailleurs précurseur en matière de cogénération, ce qui lui permet d'assurer son autonomie en chauffage et électricité.

Bordet est classé parmi les industriels carbonisateurs les plus performants en Europe par Earthworm Foundation.

Son chiffre d'affaires a effectué un bond de 50% en un an pour atteindre 5,2 millions d'euros en 2022 et vise une croissance de 30 à 40% de plus l'an prochain.

L'entreprise emploie une quarantaine de personnes, en majorité sur le site de Leuglay.

Bordet continue à recruter du personnel de tous profils. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à envoyer votre candidature à l'adresse mail : recrutement@groupebordet.fr

Le groupe croit à son avenir et investit à Leuglay 4,8 millions d'euros en 2023 pour la modernisation de son outil industriel (chaudière, co génération et broyeur). Par ailleurs, Bordet est très impliqué dans son programme de « Responsabilité Sociale des Entreprises » (RSE) notamment pour le bien-être au travail.



©Laurent Teisseire photographe

L'objectif du groupe, dirigé depuis 2016 par Cyril Florès, entouré d'une équipe de jeunes collaborateurs, est de réduire l'empreinte carbone que la société et ses produits émettent et de pouvoir atteindre pour une PME, un taux d'émission de carbone très bas, voire neutre. A titre d'exemple, il travaille par exemple sur le transport des collaborateurs par du covoiturage, sur le transport des produits et ceux des approvisionnements, notamment de bois pour qu'il soit en circuit encore plus court, en trouvant des scieries plus proches.

Les débouchés des charbons végétaux purs à plus de 90% dépassent aujourd'hui le plus classique et le plus connu, le charbon de cuisson à travers le barbecue et les restaurants. Le charbon actif (1er à être certifié depuis 2020 « bio ») offre de nouveaux débouchés dans la cosmétique, l'alimentaire, la filtration de l'eau et de l'air et également en bio char pour l'agriculture, qui est un amendement de sol.

En 2022 a été lancé le laboratoire commun (LabCom) entre Bordet et l'Institut Jean Lamour (CNRS / Université de Lorraine) financé pour 4 ans pour un budget total d'environ 1,5 millions d'euros. L'objectif visé sera de produire des charbons actifs de haute technicité sur le sol français et les industrialiser chez Bordet pour 2 applications principales : les batteries pour les véhicules électriques et hybrides (dans la perspective de l'interdiction, à terme des moteurs thermiques) ; l'élimination des molécules toxiques pour produire du biométhane, et ainsi contribuer à réduire la dépendance énergétique sans générer de pollution. « Avec CarBioLab, Bordet va être accompagné par des chercheurs de renom, un atout remarquable pour notre développement et notre rayonnement », explique Cyril Florès, PDG du groupe Bordet.



ENTREPRISE NAUDET

L'année 2022 a été à nouveau une belle année pour les Pépinières, portée par la demande forte pour les plants forestiers et paysagers suite aux deux plans de relance de la forêt et de la haie mis en place par le gouvernement. Ces deux plans de relance vont permettre des investissements pour la réduction du risque climatique et l'augmentation de la production ainsi que des subventions pour nos clients qui renouvellent leurs forêts.

L'annonce récente du chef de l'État de planter 1 milliard d'arbres sur les 10 ans à venir aura également un impact important sur le développement de l'entreprise, qui fait les investissements pour être en capacité de répondre à cette demande. À ce propos une rencontre avec les Ministres de l'agriculture et la recherche a été organisée à Chéu au mois de novembre dernier, où ils ont annoncé la mise en place d'un programme de recherche de 50 millions d'euros sur neuf ans pour le renouvellement et l'adaptation de la forêt au changement climatique.

À Leuglay, les activités reboisement et agroforesterie sont en plein développement et nécessitent des recrutements de personnel importants. C'est un véritable challenge pour les équipes de direction que d'attirer de nouveaux talents à Leuglay et de les fixer sur notre territoire. L'attractivité du village et de ses environs est donc primordiale pour assurer un bon développement de l'entreprise.

En 2022, l'entreprise a fait l'acquisition des anciens bâtiments LUCAS dans la zone artisanale de la rue de Lugny afin d'y installer son service maintenance.

Un projet d'aménagement de nouveaux bureaux sur le site historique est en cours pour permettre de meilleures conditions d'accueil du personnel, qui est aujourd'hui à l'étroit dans les bureaux existants. De même des logements sont en cours d'aménagement route d'Essarois pour que les apprentis soient accueillis confortablement.

L'activité sapins de Noël qui vient de s'achever s'est déroulée normalement après la saison précédente qui avait été très compliquée. Naudet sapins est toujours un acteur majeur en France et mise sur la valorisation de sa production du Morvan (Qualité, labels, etc...) pour conforter son activité sur un secteur concurrentiel et en pleine évolution.

Les effectifs de personnel de l'ensemble de l'entreprise en France sont de plus de 270 personnes.

Les perspectives sont donc très bonnes pour l'entreprise, ses collaborateurs, et ses jeunes dirigeants Martin et Pierre Naudet qui peu à peu prennent les rênes aux côtés de Vincent et Frédéric.



Légende : Vincent et Frédéric Naudet, Sylvie Retailleau, ministre de la Recherche, Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture, Pierre et Martin Naudet, Martin Tournand Chef de culture de la pépinière de Chéu.



Travaux

STÈLE JARDIN DU SOUVENIR

En début d'année 2022, une stèle en pierre gravée a été installée afin d'orner le jardin du souvenir à proximité du columbarium du cimetière.



PASSERELLE

Afin de garantir la sécurité de tous, la passerelle en bois reliant l'allée des tilleuls au terrain de foot a été entièrement restaurée.



ANTENNE TÉLÉPHONIQUE

A l'automne dernier, ont débuté les travaux d'implantation d'une nouvelle antenne téléphonique qui garantira à tous l'accès à un réseau téléphonique stable. La mise en service à la fin février avec l'arrivée de la fibre optique.



ACHAT GARDE-BARRIÈRE

Le conseil municipal a délibéré en faveur de l'achat de la maison garde-barrière afin d'étendre les capacités d'accueil des gîtes de la gare.

DES PROJETS

Un peu d'histoire

Dans le cadre du projet de la commune d'aménager la place appelée « Saint Martin », voici quelques rappels historiques pour retracer l'origine du nom de cette place.

Le lien avec Saint Martin : l'église

L'église de Leuglay appelée église Saint Martin est une église romane placée sous le vocable de Saint Martin, le vocable étant l'appellation d'une église du nom du saint auquel elle est dédiée.

Elle est très ancienne et autour de l'église la découverte d'une nécropole atteste de l'occupation du site à l'époque mérovingienne. Il s'agit d'une des plus anciennes fondations paroissiales de la région.

Saint Martin, né en 316 et mort en Gaule en 397, est l'un des principaux saints de la chrétienté. Il a créé les premiers monastères en Gaule. Saint Martin était également appelé « Martin le miséricordieux », ayant partagé son manteau avec un mendiant un soir d'hiver (représentation sur un vitrail au-dessus de l'autel photo ci-dessus)

Le culte des Bons Saints

Ce culte témoigne également de l'ancienneté de l'église et de la christianisation précoce du village.

D'après des archives paroissiales la mort des bons Saints serait l'œuvre des Vandales. A l'origine de ce culte, une famille (les 2 parents et les 3 enfants) aurait été torturée et tuée par les Vandales qui étaient installés à proximité du village en l'an 406 lors des invasions barbares. Cette famille chrétienne aurait voulu convertir les barbares. L'origine du nom « Leuglay » pourrait provenir du latin « nudus glavius » qui signifie « glaive nu », celui-là même qui aurait tué la famille.



Il est probable que les habitants de Leuglay de l'époque aient recueilli les dépouilles et leur aient voué un culte à partir de ce moment.

Vers 1545 les Huguenots menacent les catholiques à travers des pillages et incendies d'églises, il s'en suit que les habitants décident de cacher les reliques sous l'autel. L'église sera reconstruite vers 1554, (comme en atteste la date sur la pierre de fondation du chœur retrouvée en 1983). Suite à des travaux de rénovation en 1675 pour relever l'autel de quelques marches, les ossements sont retrouvés (un des vitraux côté sud dans le chœur en témoigne photo ci-contre).

Grace au curé Alexandre (curé de la paroisse de Leuglay), dont la pierre tombale se trouve à côté du porche de l'église, le culte des Bons Saints est reconnu par l'évêché en 1728 et permet de les honorer sous le titre de Martyrs. Les ossements sont enfermés dans une châsse dorée sous l'autel et de nombreux pèlerinages ont lieu. Un grand nombre de guérisons miraculeuses est attribué aux Bons Saints.

La fête des martyrs de Leuglay sera fixée au dimanche avoisinant le 11 octobre et tous les ans une procession était organisée à cette date.



Suite à la concertation menée en 2021, le projet de réaménagement de la place Saint-Martin s'est poursuivi en 2022 avec les étapes-clés suivantes :

-En janvier, s'est tenue une réunion avec les principaux financeurs potentiels : Etat, Région, Département, Agence de l'eau, Parc national... en présence et avec le soutien de la Communauté de communes du pays châillonnais et du CAUE (Conseil en architecture, urbanisme et environnement) de Côte-d'Or.

-En mars, après la consultation de plusieurs structures, il a été décidé de confier la mission de maîtrise d'œuvre à l'agence Mayot & Toussaint (Dijon). Cette mission est séparée en deux tranches : une tranche ferme pour les premières phases (esquisse, avant-projet et projet) et une tranche conditionnelle pour toutes les phases de travaux. Des demandes de subvention ont été adressées au Parc national et à l'Etat (DETR – Dotation d'équipement des territoires ruraux) pour la prise en charge des honoraires de maîtrise d'œuvre.

-En avril, une réunion de démarrage a permis à l'agence et au conseil municipal de partager l'esprit et les objectifs du réaménagement de la place et le planning prévisionnel. En juillet, une esquisse de la future place a été dessinée et adressée à la mairie. De septembre à novembre, des réunions et échanges dédiés à la phase « avant-projet » ont eu lieu avec la présentation de plusieurs scénarios et les estimations financières correspondantes.

-En décembre, l'agence a intégré les remarques, mis à jour le plan de la future place du village et a établi le chiffrage (420 725,80€ HT - détail quantitatif estimatif consultable en mairie). Quelques remarques complémentaires ont été formulées (revêtements, halle en structure légère, bornes d'accès, ...). Le conseil municipal a validé à l'unanimité le contenu de cette phase « projet » (descriptif, plan, chiffrage) marquant ainsi le passage à l'étape suivante.

L'agence a bien pris en compte les attentes exprimées lors de la concertation. La future place intégrerait ainsi une vingtaine de places de parking végétalisées à proximité de l'épicerie, une placette pour les commerces ambulants et une balade piétonne sous forme de couloir vert et ombragé de la route départementale jusqu'au tunnel de charmilles, créant ainsi un espace multi-usages. Des arbres, des haies et des zones enherbées amélioreront le cadre et seront favorables à la biodiversité. Des revêtements sable, gazon, bois ou pierre contribueront à la désimperméabilisation des sols et à la circulation des eaux pluviales. Une halle en structure légère, un espace de glisse, un terrain de pétanque et un espace de jeux pour les enfants répondront aux besoins des différentes générations et seront propices aux loisirs et aux rencontres. L'option « fontaine centrale » a été écartée pour des raisons de coût, d'économie d'eau et d'entretien, au profit d'une fontaine à boire. Le reste du mobilier (tables de pique-nique, bancs...) sera choisi ultérieurement.

Il s'agit à présent pour l'agence de rédiger le DCE (dossier de consultation des entreprises), qui résumera les attentes et besoins du projet et qui contiendra les pièces nécessaires au lancement de la consultation des candidats pour le marché de travaux.

Côté commune, l'objectif début 2023 est désormais de rechercher le maximum de financements (Europe, Etat, Région, Département, Agence de l'eau, Parc national...). Les concepts de verdissement, de biodiversité, d'îlots de fraîcheur, de désimperméabilisation des sols et l'utilisation de matériaux locaux qui ont guidé les propositions de l'agence s'inscrivent a priori bien dans les cahiers des charges des financeurs et laissent espérer un taux maximum (80%) de financements.

2 PROJET

PLAN MASSE



Forêt communale

La forêt communale de Leuglay fait peau neuve !

La forêt communale de Leuglay gérée par l'ONF a été parcourue durant l'hiver 2021-2022 par les forestiers afin de faire un bilan des 20 dernières années de gestion ainsi que penser et planifier les 20 prochaines.

A l'heure où les effets du changement climatique se font grandement ressentir, les forestiers de l'Unité Territoriale Nord-Est Châtillonnais ont inventorié et analysé la forêt communale de Leuglay sous tous ses prismes : *son rôle de production de bois *son rôle de protection des ressources et de l'environnement *son rôle d'accueil du public, social

Ces analyses ont été présentées au conseil municipal lors de 3 grandes réunions de concertation afin de répondre à de multiples questions :

A l'instant T de quoi est composée notre forêt ? est-elle capitalisée ? dispose t'elle des ressources nécessaires pour faire face aux effets du changement climatique ? Pourrait-elle fournir du bois de chauffage pour les affouagistes, du bois d'œuvre pour les scieurs et mérandiers locaux ? comment préserver et valoriser les particularités de notre forêt ? financièrement, comment cela va se passer ?

...

Aujourd'hui, la forêt communale de Leuglay est composée principalement de Chênes (48%), de Hêtres (30%), de Résineux (14%) mais aussi de divers feuillus tel l'Erable champêtre et le Charme (8%). La forêt dispose d'un capital sur pied moyen avec des disparités notables suivant certaines parcelles, dues notamment aux effets de la gestion antérieure et du facteur Tempête 1999. Elle est assise sur des sols à fertilité moyenne à faible, et présente une sensibilité au changement climatique moyenne à forte sur 71% de sa surface. A noter, une importance plus que notable de diverses zones à enjeu environnemental fort tels que la Pelouse de Tête Cendrée, site à orchidées remarquable, une mare forestière et d'autre sites à espèces protégées et à enjeu eau. Pour finir, la forêt communale de Leuglay joue un rôle social important notamment via la pratique de l'affouage et l'accueil du public puisque la Maison de la Forêt se sert de cette dernière comme support pour de nombreuses activités.

A cette heure-ci un constat est flagrant : la forêt communale de Leuglay souffre des effets du changement climatique et cela se fait remarquer par un fort dépérissement des Hêtres notamment. Plusieurs pistes de gestion à l'échelle de chaque parcelle ont été proposées, débattues, analysées et tranchées afin de répondre au mieux à la multifonctionnalité forestière.

La commune de Leuglay a fait le choix, sur proposition de l'ONF, de donner des orientations à chaque parcelle, à la fois en continuité des 20 dernières années mais aussi en prenant en compte les enjeux de demain. Elle souhaite donc poursuivre le rôle premier de production sur 79 % de sa surface. Ici, il s'agira de poursuivre la conversion des peuplements en futaie régulière et nouveauté, en futaie irrégulière. Dans ce dernier traitement sylvicole, la commune souhaite, sur conseil ONF, renouveler les peuplements de Hêtres en peuplements plus diversifiés, notamment par la voie de la régénération naturelle mais aussi par l'installation progressive de bouquets de plants dans les zones de trouées.



Une plus grande diversité des essences permettra une résilience des peuplements. Un plan de coupe et travaux sylvicoles a donc été proposé à la commune afin d'assurer un volume de bois et des revenus réguliers, tout en investissant pour demain.

La commune de Leuglay a aussi fait le choix de mettre 19 % de sa forêt en protection. Cela passe par le fait d'installer des îlots de vieux bois, zones où la conservation de gros bois et l'augmentation de la naturalité seront de mises. Des zones situées en zone Natura 2000 pourront voir la création de contrats environnementaux avec des actions ciblées pour la préservation des habitats et des espèces remarquables. Pour finir, certaines parcelles seront classées hors sylviculture à vocation écologique afin de protéger et valoriser des zones à enjeu environnemental fort. Là aussi, un plan d'actions a été proposé à la commune sur les 20 prochaines années.

Dernier pilier de la multifonctionnalité : l'accueil du public et le rôle social de la forêt. La commune a bien pris en compte cet aspect et a fait le choix de mettre 2 % de sa forêt en hors sylviculture à vocation d'accueil du public. Dans ces zones, des aménagements particuliers seront à prévoir, en concertation avec les acteurs locaux. Un plan d'actions, là aussi, a été présenté à la commune.

Les divers modes de gestion proposés permettront d'assurer des revenus réguliers, afin d'investir dans les peuplements en difficulté face au changement climatique mais aussi de préserver et améliorer toutes les zones à enjeu environnemental et social. Ce nouveau document d'aménagement forestier, compatible avec les divers cadrages réglementaires, donnera les lignes directrices au gestionnaire et à la commune propriétaire, pour assurer une gestion durable de son patrimoine forestier.

Un beau challenge avec des idées novatrices pour les 20 prochaines années !!

Ecrit par : M. BRISSAUD Matthieu, Technicien Forestier ONF

Fêtes et cérémonies



19 MARS - CÉRÉMONIE FNACA

Le 19 mars 2022 a eu lieu une cérémonie en l'honneur du 60^{ème} anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie.

Une délégation de la FNACA s'est rendu au cimetière de Leuglay.



EXPO CARTES POSTALES

En avril 2022, le Conseil Municipal a pu organiser une exposition d'anciennes cartes postales de la commune. Cette exposition s'est tenue à la Maison de la Forêt. Le conseil municipal remercie Mme Marie-Rose Pitois pour le prêt de sa collection personnelle.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Le conseil municipal, les sapeurs-pompiers et les habitants ont pu se retrouver autour du Monument aux Morts pour la cérémonie du 8 mai qui a pu se tenir sous un soleil radieux. Des enfants étaient présents aux côtés de M. le maire et de M. Zambelli pour le dépôt de la gerbe.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Le 14 mai 2022, sous l'impulsion du SIVOM, des habitants des communes de Leuglay et Voulaines-les-Templiers se sont relevé les manches et ont pu procéder à un ramassage des déchets afin de rendre nos villages plus propres. Merci aux participants pour leur investissement.



CINÉ CYCLO

Le 17 mai, dans le cadre de la nuit des forêts, la commune a pu accueillir l'association "Cinécylo" : cinéma itinérant à vélo, convivial, participatif et réflexif. Une occasion de découvrir des courts-métrages sensibilisant aux questions environnementales tout en utilisant ses jambes et son cerveau, le tout sous les étoiles !



VIDE GRENIER

Le conseil municipal a eu l'idée d'organiser son premier vide grenier. Merci Brigitte Monnet pour son implication dans ce projet. Cet événement à été une franche réussite car de nombreux exposants (environ 50) étaient présents.





CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

Les membres du conseil municipal, les sapeurs-pompiers et habitants ont pu se retrouver également au Monument aux Morts lors de la cérémonie du 14 juillet. S'en est suivi un moment de convivialité grâce notamment à la kermesse organisée par l'amicale des sapeurs-pompiers de Leuglay, sans oublier le feu d'artifice du SIVOM tiré le soir même sur le terrain de foot de Leuglay.



MARCHÉ GOURMAND

Le 28 août a eu lieu sur l'esplanade la Maison de la Forêt le marché gourmand organisé par l'association des marchés gourmands. Une quinzaine d'exposants étaient présents proposant des produits du châillonnais.



FÊTE DE L'AUTOMNE

Le dimanche 25 septembre a eu lieu la 17ème édition de la fête de l'automne avec à l'honneur l'association de la Truffe côte d'orientale qui a profité de cette occasion pour effectuer son marché de la truffe et inaugurer les deux salles dédiées à la truffe de Bourgogne dans la Maison de la forêt - Maison du Parc national. Cette 17ème édition fut un réel succès avec environ 80 exposants présents.

FÊTE DE L'HUÎTRE

Les 12 et 13 novembre 2022 a eu lieu la 28ème édition de la fête de l'huître organisée par l'amicale des sapeurs-pompiers de Leuglay à la maison du Val d'Ource. Cet événement est devenu au fil des années un rendez-vous incontournable !



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Tout comme pour les autres cérémonies, les membres du conseil, les sapeurs-pompiers et les habitants ont pu se réunir lors de la cérémonie du 11 novembre. S'en est suivi un moment de convivialité à la salle du Monument de Leuglay.



MARCHÉ DE NOEL

Le samedi 3 décembre et pour la 3ème édition du Marché de Noël organisé par la boulangerie "La Chocola'tine", de nombreux exposants étaient au rendez-vous avec leurs produits locaux.





Les sapeurs-pompiers

Le Centre d'Intervention de Leuglay-Voulaines est composé de 11 sapeurs-pompiers volontaires :

- Lieutenant Da Silva Jacky
- Sergent-Chef Infanti Eric
- Sergent-Chef Sirurguet Jean-Claude
- Sergent Beauvais Johnny
- Caporal-Chef Caetano Fabien
- SR1 Mignot Cédric
- SR1 Beauvais Franck
- Caporal Poupon Corentin
- SR1 Pitois Adrien
- SR2 Defigueiredo Julien
- SR1 Resta Mariella

Interventions en 2022

- Secteur Leuglay-Voulaines : 45 interventions.

Ce secteur comporte plusieurs communes : Leuglay, Voulaines, Villiers le duc, Vanvey et Lachaume. A partir de janvier 2023, se rajoutent deux communes : Faverolles-les-Lucey et Lucey.

- Renfort centre de bassin Recey-Leuglay-Voulaines : 174 interventions.

Amicale des sapeurs-pompiers de Leuglay-Voulaines :

- Président : M. Jacky Da Silva
- Trésorier : M. Fabien Caetano
- Secrétaire : M. Jean-Claude Sirurguet
- Les calendriers : M. Da Silva, Président de l'Amicale de Leuglay / Voulaines-les-Templeirs et l'ensemble des sapeurs-pompiers, remercient les habitants pour leur accueil lors de leur passage.

Amicale des sapeurs-pompiers de Leuglay :

- Président : M. Jacky Da Silva
- Vice-Présidente : Mme Nelly Trinquesse
- 2ème vice-présidente: Mme Yvette Defigueiredo
- Trésorier : M. Philippe Trinquesse
- Trésorier Adjoint : M. Claude Girard
- Secrétaire : M. Jacques Girard

Manifestations de l'Amicale de Leuglay :

- Le 14 juillet 2022, les pompiers étaient au monument aux morts pour la cérémonie et ont organisé la traditionnelle kermesse pour le plaisir des petits et des grands.
- Les 12 et 13 novembre 2022, la fête de l'huître a connu un franc succès.
- En 2023, le moto-cross aura lieu le 2 avril.

La vie associative

ADMR

La présidence est assurée par Mathilde COLIN et la vice-présidente de notre secteur est Marie-José NOURY de Romprey, bénévoles locales.

L'association a pour but :

- l'accompagnement des personnes âgées dans les actes de la vie quotidienne, ménage, entretien du linge, préparation des repas.....ceci pour permettre de rester chez elles le plus longtemps possible : service aide-ménagère 03 80 91 09 16 avec Audrey VIBERT, secrétaire administrative salariée de l'ADMR.
- l'aide aux familles en cas de difficulté : maladie, hospitalisation, grossesse, naissance, situation de handicap
- l'aide aux familles pour le ménage, le repassage, le petit jardinage et le petit bricolage avec Domicile services au 03 80 81 99 35
- le portage de repas tous les jours sauf le dimanche 03 80 81 99 35
- Pour la sécurité des personnes fragiles ou en difficulté et de leurs familles, notre système FILIEN de téléalarme peut être installé rapidement par Marie-Agnès REGNER joignable au 03 80 81 81 84.
- Le service SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) sous la responsabilité d'Agnès CHAUMONNOT avec des aides-soignantes peut intervenir auprès de personnes dépendantes : pôle santé au 03 80 92 63 70.

L'association familiale Voulaines Leuglay (AFVL)

Elle comporte 102 familles adhérentes soit 167 personnes dont 71 habitants de Leuglay et Voulaines. Les activités font venir des personnes depuis Aignay le Duc, Chatillon/Seine, Montigny sur Aube, Autricourt, Lery, Saint-Broing-les-Moines sans nommer les villages autour de Voulaines-les-Templiers.

LISTE DES ACTIVITES

- Mardi 18h à 19h maison du val d'Ource : gymnastique
- Mercredi 14h à 16h 1 fois par mois : maison familiale Leuglay : mémoire
- Mercredi 20h à 22h maison du val d'Ource : danses en couple et en ligne
- Jeudi 14h à 17h maison familiale Leuglay : jeux de cartes, triomino, scrabble, ...
- Jeudi 18h30 à 20h maison familiale Leuglay : yoga
- Dimanche 14h à 17h 1 fois par mois : sortie pédestre rendez-vous maison familiale à Leuglay
- Module équilibre : 1ère séance mardi 17 janvier 2023 à 14h 30, séance d'1 heure gratuite pour les adhérents. Module dispensé jusqu'au mois de mai.

Dans le village des personnes sont seules, d'autres sont en couple. Un après-midi au club de jeux les ferait rencontrer d'autres personnes. Le mercredi à la danse elles pourraient se dégourdir les jambes ou alors papoter. Pas besoin de savoir danser pour venir.

A la gymnastique notre doyenne a 89 ans. L'animatrice adapte les mouvements en fonction des problèmes de chacun. Le yoga est recommandé par la médecine.

A l'atelier mémoire Catherine Bénéteau trouve des exercices qui nous font travailler les méninges.

Pour toutes les activités listées vous pouvez venir tester 1 ou 2 séances sans engagement.

Une fois par an nous organisons un thé dansant, un repas et un voyage. A noter que le voyage se déroulera du 16 au 21 Mai en Normandie et il reste 1 place suite à désistement. (Pour tous renseignements contacter Françoise Vimeux).

Pour gérer toutes ces activités et manifestations il faut des bénévoles. Pour être bénévole il n'est pas obligatoire de venir à une activité mais être présent lors des manifestations annuelles pour aider à la préparation et au rangement ou (et) s'occuper d'une activité qui demande la préparation de la salle et du chauffage.

Les personnes en activité seront dans un avenir plus ou moins proche en retraite et il leur faudra trouver une occupation. Si de nouvelles personnes du village ne s'investissent pas, dans quelques années il n'y aura plus aucune activité et à ce moment-là la population chantera haut et fort : ICI IL N'Y A PLUS RIEN. Alors réfléchissez. Vous pouvez contacter la présidente : Françoise VIMEUX au 03 80 81 85 69 ou 06 31 54 23 97.

Départ de Lucette et Jean-François Prandi :

Cette année 2002 a été marquée par le départ de Lucette et Jean-François Prandi.

Nul besoin de rappeler l'engagement dont ils ont fait preuve pendant de longues années au niveau associatif dans nos 2 communes. Leur présence et leur dévouement vont manquer à tous.



L'association Maison de la Forêt

La Maison de la Forêt a vécu une année remplie de nouveautés, qui lui donnent un coup de jeune, avant la célébration des 30 ans de l'association en 2023.

Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR) : comme vous l'avez sans doute constaté, tout l'accès à la Maison a été rendu beaucoup plus facile grâce à un aménagement de la passerelle de Marc Mimram au-dessus du bief avec des rampes d'accessibilité, et un cheminement pour se rendre à l'accueil et aux toilettes. De même, un agréable parcours de 650 m a été tracé dans l'arboretum, ce qui fait un super chemin pour les enfants en vélo, les poussettes, les personnes en fauteuil roulant, les coureurs à pied, les promeneurs avec ou sans chien.

Ces travaux ont été réalisés par les entreprises locales : les établissements Schmitt de Vanvey ont posé le geotextile et le concassé avec du sable compacté pour les chemins. Laurent Cailletet de Leuglay a effectué la reprise béton des marches de la passerelle.

Valéry Salomon d'Essarois a fourni et posé le parquet de l'accueil et les rambardes de la passerelle, en chêne local.

L'arboretum créé en 2013 présente une cinquantaine d'essences d'arbres référencés par leur nom français, la famille, et un panneau d'accueil permet d'accéder aux noms par un flashcode. Tous ces espaces verts sont très bien entretenus par les agents communaux et très agréables à visiter. Profitez-en !



Intérieur de la Maison de la Forêt

Grâce à l'aide du Parc national, dans le cadre du Fond de Relance, la salle d'accueil a été aménagée (nouveau mobilier d'accueil) et deux magnifiques salles dédiées aux truffes ont été réalisées. La Maison a participé à hauteur de 10 000 € sur le budget. Ce travail collaboratif a été coordonné avec brio et dans le respect des délais par l'agence Les Pistoleros (Séverine Chupin), avec une fabrication le plus locale possible : l'aménagement par Ana Cua à Grancey-le-Château avec du bois local, les planchers de Pianetti à Recey-sur-Ource, posé par Sylvain et Luc. L'inauguration a eu lieu lors de la Fête de l'Automne.

Tous les gens de la commune sont invités gratuitement à en faire la visite.



Ce n'est que le départ d'un circuit extérieur qui verra le jour en 2023 pour les 2 truffières pilote ouvertes au public de chaque côté du terrain de foot.

Saison de la Maison de la Forêt :

2022 a été une bonne année pour les animations de l'association avec la visite de bon nombre de classes scolaires d'avril-mai à juin début juillet. Juillet et août sont des mois plus compliqués avec les visites des particuliers moins nombreuses.

N'hésitez pas emmener vos enfants et petits enfants pour les activités et les visites.

Rendez-vous l'an prochain dimanche 24/09 - 18e édition pour les 30 ans de l'association.

Amicale de Leuglay - Maison Familiale

L'association Amicale de Leuglay composée de 15 membres et Présidée par Sylvain BOULANGEOT a la gestion du bâtiment situé au 5 rue de Lugny et de sa chapelle adjacente, tous deux propriété de la paroisse de Leuglay

La Maison Familiale comporte 4 appartements non meublés dont 2 occupés, un de 30m² est disponible et un en travaux.

La salle commune de 80m² au rez-de-chaussée a été réhabilitée entièrement en 2022, plafond, isolation, éclairage. Elle accueille tous les jeudi après-midi le Club du troisième âge, mais également les activités paroissiales, elle est disponible à la location au tarif de 70€.

Une autre salle avec parquet est exclusivement réservée aux cours de Yoga pour une dizaine de pratiquant les jeudis à 18h30, avis aux amateurs !

Pour tout renseignements merci de contacter Sylvain à la Maison de la Forêt.



L'ESVO (Entente Sportive du Val d'Ource) - Club de football

L'ESVO est née en 1984 de la fusion du club de Recey/Ource-St Broing Les Moines et de l'Union Sportive de Leuglay-Voulaines.

Après avoir gravi toutes les divisions et ainsi devenir un club phare du Pays Châtillonnais et même au niveau le plus haut départemental, le club a chuté progressivement dans les plus petites divisions.

Par manque d'effectif et de renouvellement chez les séniors, le club a dû se contenter de survivre. Le COVID, l'éloignement et le manque de compétitions n'ont pas arrangé les choses. La satisfaction vient des plus jeunes et des parents qui s'investissent par un engouement pour le football.

En entente avec le club voisin d'Aignay-Baigneux, ce sont une quarantaine de jeunes joueurs et joueuses (de 5 ans à 15 ans) qui s'entraînent le mercredi (alternativement à Leuglay et à Aignay et à Recey en salle) et jouent en compétition le samedi.

En tout le club compte 65 licenciés dont plus de la moitié de Leuglay et de Voulaines Les Templiers.

Encadrement des séniors : Frédéric Michel, Abder Ghiaza, Michel Garnier et François Vernevaut.

Encadrement des jeunes : Marcel Vernevaut, Nicolas Bourgeois et Michel Garnier et des jeunes bénévoles supplémentaires Matthew Allouis, Laurine Ledoyen et Roberto Manukyan

Président : Marcel Vernevaut

Vice-présidents : Abder Ghiaza et Dominique Chorao

Secrétaire : Daniel Matthey

Trésorier : Luc Vernevaut

Contact : Marcel Vernevaut 06 87 77 55 23



Entraînement des jeunes, saison 2022 / 2023

La bibliothèque

La bibliothèque de Leuglay-Voulaines les Templiers existe depuis 1985, a fait partie de Familles Rurales, à la suppression de la bibliothèque des Grésilles qui a donné environ 4000 livres. L'association a été créée en 1996 et est devenue Bibliothèque Municipale.

Les locaux se situent dans la salle des fêtes et sont prêtés gracieusement par le SIVOM de Leuglay-Voulaines les Templiers. La subvention allouée par le SIVOM sert à acheter régulièrement des nouveautés et permet de maintenir un tarif attractif :

- 12 € par an et par famille pour les habitants de nos deux villages
- 20 € pour les familles extérieures aux 2 communes.

La bibliothèque est ouverte tous les mercredis de 14h30 à 17h.

Nous possédons, maintenant, environ 7500 livres et 19 familles sont adhérentes.

Nous sommes une équipe de 4 bénévoles dont une certifiée.

La nouvelle équipe bibliothécaire, à la suite du départ de Lucette PRANDI se compose de :

Isabelle VERNEVAUT (présidente),
Marie- Françoise ODIN (trésorière),
Catherine BENETEAU et Guy VERNEVAUT.

Les personnes intéressées pour venir compléter l'équipe sont les bienvenues.

Venez découvrir notre bibliothèque.

La Maison du Val d'Ource

Composition du bureau de l'association du Val d'ource :

- Présidente : Catherine Bénéteau
- Trésorier : Bénédicte Cholez
- Secrétaire : Marie-Agnès Regner
- Réservation : Michel Pitois

De nombreuses formules de location sont disponibles et pour tous renseignements s'adresser à Michel Pitois.



SIVOM Leuglay - Voulaines

L'année 2022 a été une année marquée par beaucoup d'événements.

Faisons le bilan et les perspectives pour nos compétences :

Une des principales compétences : l'eau et l'assainissement :

-Nous en avons la gestion en propre jusqu'au 31 décembre 2025, puisque la loi Notre, nous oblige à transférer cette compétence à la Communauté de Communes, mais nous ne savons pas encore dans quelles conditions, surtout que le Département de la Côte d'Or envisage de créer un Syndicat de l'eau s'inspirant du syndicat d'électricité :

L'année 2022 fut une année chargée en travaux :

-Remplacement de 3 pompes pour l'assainissement une au relevage de la mairie de Leuglay, les 2 autres à la station d'épuration

-Un épandage interdit pendant la période de COVID qui nous conduit à transporter les boues à la Station de Ste Colombe Sur Seine, la seule sur notre territoire à pouvoir traiter les boues non épandues

-La satisfaction d'un bon fonctionnement et un bon entretien de notre station d'épuration garanti par les services du Département

-Entretien courant du réseau eau avec recherche de fuites

-Abandon du projet de renouvellement d'une partie du réseau de distribution du réseau d'eau potable lié à l'augmentation des coûts des travaux et au manque de perspective des subventions allouées par les différents services

-Changement des tarifs eau et assainissement au 1er janvier 2022, d'un côté une augmentation du prix au m3 consommé, d'un autre côté une diminution du forfait assainissement. Cela pour nous préparer à une augmentation inéluctable du prix lors du transfert de compétence.

-Gestion des impayés

Pour 2023 :

-nous envisageons de renouveler une partie du parc des compteurs d'eau

-d'améliorer le fonctionnement des vannes de sectionnement et bouches à clé d'abonnés

-d'envisager un diagnostic assainissement normalement obligatoire tous les 10 ans

-de continuer les recherches de fuites

-de reprendre l'épandage sur les parcelles dédiées

Je tiens à rappeler que nous sommes déterminés à récupérer tous les impayés pouvant aller jusqu'à la coupure d'eau.



Les personnes en difficultés sont priées de se faire connaître auprès des services de la trésorerie de Châtillon Sur Seine, auprès du SIVOM LV et/ou auprès des organismes sociaux qui peuvent les aider.

Autre compétence le pôle scolaire :

-L'année 2021-2022 n'a pas été de tout repos, ni pour les enseignantes, ni pour le personnel, Béatrice CHORAO (ATSEM), ses remplaçantes, Vanessa CASANOVA et Christelle CAILLETET, les deux femmes de ménage, Marie-Ernestine DEFREITAS et Mélissa MONGIN, ni pour les élus, ni pour les représentants des parents d'élèves :

- o Absences, maladies, remplacement difficile

- o Embrouilles entre parents

- o Gestion des arrêts de travail, je remercie tout particulièrement Marie RIBEIRO pour sa disponibilité

- o Travaux sur la chaudière

-Depuis la rentrée,

- o l'ambiance est meilleure.

- o Toujours des difficultés pour les travaux sur la chaudière et assurer une bonne température dans les classes surtout en période de grand froid

- o Nous faisons de notre mieux pour répondre au plus vite aux sollicitations du personnel enseignant

- o Je rappelle que les communes de Villiers Le Duc, Vanvey, Maisey Le Duc, ont choisi d'être rattachées au pôle scolaire de Leuglay-Voulaines Les Templiers, Ecole des 2 Rivières, nous accueillons également des élèves d'Essarois et de Villotte/Ource.

- o Nous avons signé une convention avec le Parc National, dans le cadre des Aires Terrestres Educatives qui s'attache à former les élèves à l'Eco citoyenneté.

Une parcelle communale de Voulaines Les Templiers leur est dédiée, avec une dotation de matériel.

Nous tenons à remercier le personnel enseignant et l'association des Parents d'Elèves en la personne de M Robert, pour leur implication dans la vie de l'école et les manifestations :

- o Fête de Noël

- o Vente diverses

- o Kermesse

- o Et peut-être voyage en 2023.

-Lors du dernier conseil d'école, nous avons demandé d'envisager une rentrée 2023 avec les enfants de 2 ans

-En 2023, le SIVOM LV et les communes rattachées devront assumer le transport dans le temps scolaire : sorties piscine, sorties sportives et sorties culturelles.

En effet la Communauté de Communes ne peut plus assurer cette compétence, elle revient au SIVOM qui doit l'assumer.

-La CCPC garde la compétence périscolaire (garderie) et l'extra-scolaire (la cantine)

Nous avons demandé à la CCPC que le périscolaire soit étendu au mercredi comme dans d'autres lieux du territoire

-Nous tenons à rappeler que l'enseignement des enfants est primordial et qu'il doit se passer dans les meilleures conditions possibles, nous restons très vigilants sur le comportement des élèves et des parents

-Dans le cadre du développement du sport à l'école, nous avons le projet de construction d'un « CITY STADE » à proximité de l'école qui sera ouvert à tous.

Autres compétences :

-Le tennis dont la gestion revient au SIVOM et à sa secrétaire Christelle PUENTE, nous avons établi une marche à suivre que nous devons perfectionner, mais qui a le mérite de fonctionner

-la salle polyvalente gérée par la Maison du Val d'Ource, avec sa présidente, Catherine BENETEAU, qui regroupe des représentants des utilisateurs de la salle, communes et associations.

Les travaux prévus en 2022 sont repoussés en 2023, il s'agit de refaire la peinture des murs, de revoir l'isolation des ouvertures et renouveler les radiateurs de la petite salle.

-La bibliothèque intercommunale de Leuglay-Voulaines Les Templiers, avec sa nouvelle présidente Isabelle VERNEVAUT ;

Je remercie tous les bénévoles qui assurent le bon fonctionnement de ces compétences qui sans elles reviendraient au SIVOM LV qui auraient du mal à les faire fonctionner.

Les ateliers intercommunaux et le personnel

-les ateliers sont installés à présent impasse du Monument avec un dépôt au hangar de Mme TOFFANIN que nous louons.

-au service technique, nous avons 3 employés deux titulaires, Alexandre RIBEIRO et Simon VERNEVAUT et un emploi aidé, Eric DUCAT qui remplace Noël BAVEREL.

-Nous assurons l'entretien du tout le matériel et son renouvellement, afin d'assurer l'entretien des espaces verts et la voirie.

-Nous assurons la gestion et l'alimentation de 3 chaudières en plaquettes : le pôle scolaire et le casernement, la Maison de la Forêt et la mairie de Leuglay, la Maison du Calvaire.

-Le personnel effectue aussi la gestion de deux chaudières à granulés :

oLe logement communal de Leuglay impasse du Monument

oCelle de Voulaines Les Templiers qui assure le chauffage à la mairie et les 3 locations voisines

Autre compétence qui n'en est plus une, mais qui en est une quand même, je veux parler des pompiers.

-En effet, le SIVOM LV assure l'investissement du casernement, le fonctionnement étant assuré par le SDIS.

-Concernant l'organisation des secours, nous nous félicitons du bon fonctionnement du Centre de Bassin regroupant Recey/Ource et Leuglay-Voulaines Les Templiers. Même si les effectifs sont en baisse, des interventions de proximité sont assurées et sont toujours une garantie supplémentaire pour nos concitoyens. Des jeunes sapeurs-pompiers sont en formation et nous faisons appel à toutes les personnes qui voudraient s'engager dans cette démarche de recrutement. Merci à tous nos pompiers.

-Dernièrement nous avons reçu certains membres du conseil d'administration du SDIS, en la personne du Président M Poullot, du vice-président M Schembri et son Directeur le colonel DEZA. Nous avons eu un entretien franc et encourageant pour l'avenir.

Absent depuis deux ans, le feu d'artifice du 14 juillet a été un succès

Nous avons renouvelé le matériel informatique du SIVOM LV avec un nouveau numéro de téléphone 03 80 91 38 28.

Au service des habitants, nous coordonnons le nettoyage de printemps et le ramassage des objets encombrants. Merci à tous les bénévoles qui ont participé à la confection des petits paquets pour décorer les quelques 200 sapins offerts par l'entreprise NAUDET et installés par nos employés. C'est super.

Merci à tous les bénévoles du milieu associatif qui maintiennent des activités et animent nos villages.

Un merci tout particulier à Michel PITOIS pour sa disponibilité et sa participation aux travaux du SIVOM LV.

Je remercie Frédéric NAUDET et les membres du SIVOM LV, pour ces trois années passées ensemble, à la gestion du SIVOM LV. Au printemps 2023, à mi-mandat, je laisserai la place de présidence à la commune de Leuglay.

Je terminerai en vous souhaitant mes vœux de santé, bonheur, paix et prospérité, que tous vos vœux soient exaucés pour 2023.

Bonne et heureuse année.

Marcel VERNEVAUT

Les gîtes

DE LA GARE

Marie-Rose Pitois nous donne des nouvelles des gîtes.

L'année 2022 a vu une progression de 10% de notre chiffre d'affaires, devenant à nouveau la meilleure année de notre fréquentation.

La fréquentation est relativement moyenne pendant l'été, depuis le COVID, sauf pour les associations de PMR ou un groupe de violoncellistes en août (les touristes préfèrent la mer et la montagne). En-dehors de l'été, beaucoup de familles et de groupes d'amis viennent des 4 coins de l'Europe pour des séjours courts ou des semaines entières pendant les petites vacances. Les entreprises, les séminaires professionnels, les chasseurs, profitent des gîtes en-dehors des périodes de vacances. Les mariages organisés au Val des Choues drainent également des réservations importantes aux gîtes. Nous avons eu beaucoup d'architectes, qui s'intéressent de près à l'architecture des gîtes, à l'architecte Adelfo Scaranello, la qualité architecturale, et la sobriété de la décoration.

Nous cherchons constamment à améliorer l'accueil et cette année, nous avons installé des stores aux fenêtres des chambres à l'étage, des porte-valises, des miroirs dans chaque gîte.

Ce que les personnes voudraient : une grosse pendule dans la salle à manger, des lampadaires sur pied dans la salle d'accueil, des stores dans la salle à manger, un écran pour les projections dans la salle à manger.



Quelques témoignages récents de la satisfaction des hôtes accueillis aux Gîtes (une note moyenne de 4,8 /5 sur le site des Gîtes de France).

« Chambres modernes indépendantes. Salles commune et d'accueil originales car situées dans l'ancienne gare de Leuglay en plein Châtillonnais. En prime un accueil remarquable avec spectacle imprévu d'une harde de cerfs et biches dans la plaine à notre arrivée. » Séjour du 11/11/2022 au 13/11/2022

« Nous avons passé un très agréable week-end ! Je recommande vivement ! Le lieu est magnifique, très bien conçu et peut accueillir très bien pour des grands groupes ou petits groupes. Un grand merci à la mairie de Leuglay ! » Séjour du 21/10/2022 au 23/10/2022

« Les personnes ont été très disponibles et sympathiques. Donc accueil vraiment top.

Le site est vraiment très agréable, et très calme. Rien à redire sur les gîtes. Pour la salle, prévoir sans doute un frigidaire plus grand ; à 20, sans doute un peu à l'étroit. Coin salon un peu petit pour 20 personnes. Mais ce sont vraiment des détails car nous recommandons vraiment ce gîte. » Séjour du 16/09/2022 au 18/09/2022

« Que du positif, tout est absolument parfait, accueil, calme, propreté, beaucoup de vaisselle et ustensiles de cuisine dans la salle commune. Idéal pour les enfants pas de voiture. La boulangerie et le restaurant du village sont au top également. Petits et grands ont été plus que satisfait. » Séjour du 15/04/2022 au 18/04/2022.

En 2023 nous avons déjà des réservations, notamment de personnes qui reviennent, et un groupe anglais pour un festival en octobre.

Pour rappel, pour réserver les gîtes, aller sur le site : <https://www.gites-de-france.com/fr/bourgogne-franche-comte/cote-dor/gites-de-la-gare-21g3026>



Parc National



Des nouvelles du Parc national à Leuglay

La Maison de la forêt et du Parc national de Leuglay a fait l'objet de travaux destinés à renforcer sa visibilité en tant que maison du Parc national, ainsi qu'à moderniser ses équipements de muséographie et améliorer l'accueil du public, notamment pour les personnes à mobilité réduite.

L'implantation du Parc national dans les locaux de l'association « Maison de la forêt » fait l'objet d'une convention de partenariat signée en 2021. Le coût de l'opération s'élève à 120 577 euros.

Le dimanche 25 septembre dernier, à l'occasion de la fête de l'automne, la Maison du Parc national de forêts - Maison de la forêt a pu accueillir ses premiers visiteurs du Centre d'interprétation de la truffe de Bourgogne, lors de son inauguration.

Ce centre s'est enrichi de deux nouvelles salles qui retracent l'histoire de ce champignon, qui est bien plus qu'un mets convoité par les gourmands ! Une salle sombre pensée comme un "cabinet de curiosité" et une salle claire conçue comme un banquet invitent les visiteurs pour un voyage allant de l'origine de la truffe à sa mise en assiette.

L'ensemble constitue le fruit d'une collaboration entre le Parc national de forêts, la Maison de la Forêt et l'association de la Truffe Côte-d'Orient, qui vient concrétiser le lien des deux bassins trufficoles forestiers de la truffe de Bourgogne, entre les Régions Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est, à travers le territoire du Parc national de forêts. Le projet a pu bénéficier d'une enveloppe à hauteur de 135 000 € dans le cadre du plan France Relance dédié aux Parcs nationaux, ainsi que par les fonds propres des associations de la Maison de la Forêt et de la Truffe Côte-d'Orient.

15 nouvelles communes ont souhaité adhérer à la charte du Parc national de forêts, portant à 110 le nombre de communes qui forment l'aire d'adhésion du Parc national. Établie pour une durée de 15 ans (2019-2034), la charte propose des orientations de développement durable et de mise en valeur du territoire pour l'aire d'adhésion. En adhérant à la charte, une commune s'engage à mettre ses projets en cohérence avec celle-ci, et à prendre en compte les impacts de ses activités sur le coeur du Parc national.

Les 15 communes qui ont délibéré pour adhérer sont : Coupray, La Chaume, Lignerolles, Maissey le Duc, Ampilly le Sec, Beneuvre, Etalante, Etrochey, Noidant le Rocheux, Rivière les Fosses, Lucey, Vitry en Montagne, Courlon, Chaugey, Bay-sur-Aube.

Les bénéfices de l'adhésion des communes portent sur l'appellation protégée « Commune du Parc national », la possibilité pour les acteurs économiques de bénéficier de la marque Esprit Parc national – forêts, sur l'ingénierie technique et financière de l'établissement public du Parc national, les subventions pour la réalisation d'actions concourant à la mise en œuvre de la charte, et la prise en compte particulière du statut d'aire d'adhésion dans la programmation financière de l'État.

Notons qu'à Leuglay, la signalétique du Parc national est bien installée (panneau « Commune du Parc national », panneaux à l'entrée des chemins forestiers).

La marque « Esprit Parc national » bénéficie aux :

- Gîtes de la Gare,
- Jardins du Cosmos,
- Les animations et sorties proposées par la Maison de la Forêt

En savoir plus sur le Parc : www.forets-parcnational.fr



Vie pratique



DÉCHETTERIE

Horaires déchetterie de Recy-sur-Ource:

- o Période hivernale (du 01/10 au 31/03)
 - § Mercredi 14h00 – 16h00
 - § Samedi 10h00 – 12h00 et 14h00-17h00
- o Période estivale (du 01/04 au 30/09)
 - § Lundi 10h00 – 12h00
 - § Mercredi 14h00 – 17h00
 - § Samedi 10h00 – 12h00 et 14h00 –17h00

FIBRE OPTIQUE

Arrivée de la fibre optique dans votre commune dès le 15 février 2023.



NUMÉROS ET CONTACTS

- o Mairie / SIVOM : 03.80.81.82.50
- o Maison du Val d'Ource : 03 80 81 81 98
- o Amicale de Leuglay : sylvainboulangeot@gmail.com
- o ADMR : 03 80 91 09 16
- o ESVO 03 80 81 81 03 ou 03 80 81 06 54
- o Maison de la forêt / Sati : 03 80 81 86 11
- o Ecole des deux rivières : 03 80 81 85 38
- o Association Familiale (AFVL) : 03 80 81 85 69
- o Bibliothèque : 03 80 81 80 89
- o Pompiers 18
- o Gendarmerie 17
- o Samu 15

COMMUNICATION ET PROMOTION DE LA COMMUNE

- o Site internet : <http://www.commune-leuglay.fr/>
- o Page Facebook officielle : "Commune de Leuglay"